#### Travaux de la Chambre

[Français]

# **QUESTION DE PRIVILÈGE**

MISE AU POINT RELATIVE À UN CONTRAT ENTRE LE GOUVERNEMENT ET UNE SOCIÉTÉ

L'hon. André Ouellet (Papineau): Monsieur le Président, à l'occasion de la période de questions, le ministre des Approvisionnements et Services (M. McInnes) a déclaré à la Chambre que j'étais l'auteur du contrat intervenu entre le gouvernement du Canada et la société St. John.

Je pense que l'honorable ministre a fait une erreur grave et je lui demande de retirer ses paroles immédiatement, car je n'ai jamais été ministre responsable des Approvisionnements et Services du Canada.

## [Traduction]

L'hon. Stewart McInnes (ministre des Approvisionnements et Services): Monsieur le Président, ce que j'ai voulu dire, je pense, c'est que le gouvernement actuel n'a pas rédigé ce contrat.

- M. Gauthier: Vous avez dit Papineau.
- M. McInnes: C'est le gouvernement libéral qui l'a fait et le député de Papineau (M. Ouellet), qui était le ministre du Québec, s'en est occupé.
- M. le Président: Il est évident que les députés ne sont pas d'accord quant aux faits. Cependant, il ne s'agit pas d'une question de privilège.
  - M. Rossi: Vérifiez dans les «bleus».

### LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, même si le leader parlementaire du gouvernement, le leader du NPD et moi-même devons tenir en fin d'après-midi une réunion où nous discuterons entre autres des travaux de la Chambre, je suppose, j'ai jugé bon de demander officiellement au leader parlementaire du gouvernement de nous faire une déclaration sur les travaux de la Chambre prévus aujourd'hui, comme le veut l'usage.

L'hon. Ray Hnatyshyn (président du Conseil privé): Monsieur le Président, j'ai essayé de garder secrète la réunion de cet après-midi, mais puisque tout le monde est au courant, je dirai que cette réunion aura pour objet de discuter des travaux en général et des diverses questions d'intérêt mutuel pour tous les partis.

Je suis heureux d'annoncer l'ordre des travaux. Nous venons d'entamer la deuxième lecture du projet de loi C-80, tendant à modifier la Loi sur la taxe d'accise et la Loi sur l'accise. Je

compte poursuivre cette étude aujourd'hui dans l'espoir de faire quelque progrès.

Demain est le premier jour prévu de ce trimestre. Si par hasard nous ne terminons pas l'étude en deuxième lecture du projet de loi C-80 aujourd'hui, nous la reprendrons lundi et mardi prochains et le reste de la semaine si nécessaire. Cependant, je suis convaincu que nous terminerons la deuxième lecture de ce projet de loi. C'est pourquoi nous passerons à l'étude des projets C-62, concernant l'équité en matière d'emploi et C-42, tendant à dissoudre Canagrex, dès que l'étude du C-80 sera terminée.

Comme d'habitude, je resterai en contact avec les leaders parlementaires de l'opposition et je signalerai à la Chambre tout changement apporté dans l'ordre des travaux annoncé aujourd'hui.

- M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au leader parlementaire du gouvernement en vue d'obtenir une précision importante. Peut-il nous dire si le gouvernement compte toujours mettre en délibération le projet de loi sur la négociation collective touchant les employés de la Chambre des communes et s'il a l'intention de le faire avant l'ajournement de Noël?
- M. Hnatyshyn: Monsieur le Président, je suppose que c'est une façon pour le député de me demander de présenter cette mesure pour qu'elle puisse être adoptée. Partant du principe que cette instance sous-entend l'appui du NPD, je serais enclin à la proposer le plus tôt possible.

#### **AFFAIRES COURANTES**

[Traduction]

## LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

COMITÉ DE SÉLECTION—9E RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. Paul Dick (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le neuvième rapport du comité de sélection.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui au sujet du rapport précité.]

POLITIQUE ET PROGRAMMES DE LANGUES OFFICIELLES— RÉPONSE DU GOUVERNEMENT AU 2<sup>E</sup> RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT MIXTE

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, aux termes de l'article 70(16) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer deux copies, dans les deux langues officielles, de la réponse globale du gouvernement au deuxième rapport du comité permanent mixte de la politique et des programmes de langues officielles.